

RISEF

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Contributeur:
Laboratoire d'Etudes
et de Prévention en
PsychoEducation
(LEPPE)

Editeur: PHOENIX

Fréquence: Semestriel

Langue: Français

Pays: Côte d'Ivoire

Médium: Imprimé
ISSN: 2708-2849

E-mail :

risef.leppe.ens@gmail.com

(225) 49 86 76 22



No 02 / NOVEMBRE 2020

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

REVUE SEMESTRIELLE / ISSN: 2708-2849 / Contributeur: Laboratoire d'Etudes et de Prévention en PsychoEducation (LEPPE), Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (ENS-ABIDJAN) / Editeur: PHOENIX / : risef.leppe.ens@gmail.com

08 BP 10 Abidjan 08, Côte d'Ivoire

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Tél : (225) 49 86 76 22 ou (225) 49 99 15 45

E-mail : risef-leppe@gmail.com

ISSN: 2708-2849

Editeur : Phoenix

© EPPE (Laboratoire d'Etude et de Prévention en Psychoéducation)

ADMINISTRATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire de Psychologie

REDACTEUR EN CHEF

GBONGUE Jean-Baptiste, Professeur Titulaire des Sciences de l'éducation

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Hyppolyte TOLLAH, PHD, Professeur Titulaire des Sciences de l'Education; Enseignant à l'UVA.

Michel CORNATON, Professeur honoraire, de Psychologie, Université Lyon II, France.

Jean-Claude BATIONO, Professeur Titulaire de didactique des langues Africaines et germanophone, Université Norbert Zongo-Koudougou

Jean-Baptiste GBONGUE, PHD, Professeur Titulaire des Sciences de l'Education, Enseignant à l'UVA.

Albert Kapioko LUASA, Maître de Conférences en Andragogie, Enseignant à l'UVA
Hyppolyte TOLLAH, PHD, Professeur Titulaire des Sciences de l'Education; Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada.

Luc GIRARD, PHD, Professeur Titulaire, Département des Loisirs et Communication Sociale, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Nicaise Léandre Mesmin GHIMBI, Maître-Assistant psychologie, Université Marien Ngouabi

(Congo Brazzaville)

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire de Psychologie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

Roch GNABELI YAO, Professeur titulaire de sociologie, UFHB-Abidjan

GBONGUE Jean-Baptiste, Professeur Titulaire des Sciences de l'éducation, IPNETP-Abidjan

KEI Mathias, Maître de Conférences, IREP-Abidjan

YAPI Yapo, Professeur Titulaire de Psychologie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

DEDI Sery, Maître de Recherche en Sociologie, UFHB-Abidjan

Firmin KREKRE, Maître-Assistant, de philosophie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

COMITE DE REDACTION

SEKA YAPI Arsène, Maître de conférences Psycholinguistique, ENS-ABIDJAN

N'GUESSAN Kouamé, Maître de conférences didactique des sciences

SADIA Martin Armand, Maître-Assistant psychologie, UAO-Bouaké

ZADY Casimir, Maître de conférences psychocriminologie, UFHB-Abidjan

MAZOU Hilaire Gnazegbo, Maître de conférences sociologie, UAO-Bouaké

SECRETARIAT DE REDACTION

SADIA Martin Armand, Maître-Assistant psychologie de l'éducation, UAO-Bouaké

ESSIOMLE Yawa Ossi, GNAMIEN, Maître-Assistant psychologie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

NOTE AUX AUTEURS

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word ou RTF) envoyé à risef.leppe.ens@gmail.com et mettre en copie sdiamartino@yahoo.fr. Un accusé de réception électronique suivra la réception du document.

1. Ligne éditoriale

La RISEF est une revue qui traite des problèmes d'éducation, d'apprentissage et de la formation sous un angle pluridisciplinaire.

Selon l'originalité des contributions proposées, elle se réserve la possibilité de faire un varia, s'il s'avère que ces textes comportent de façon explicite ou implicite des références aux problèmes d'éducation

2. Les articles ne doivent pas dépasser 15 pages tout compris. Ils sont publiés en français avec un résumé et des mots clés en français et en anglais. Tous les textes sont en Times New Roman et justifiés Ils doivent respecter le plan ci-après : Introduction, Démarche méthodologique, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

3. Références

- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :
 - initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
 - initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

4. Normes à suivre pour la présentation des références (Nocames)

Nature du document	Normes de présentation de la bibliographie
Livre (papier)	Nom et Prénom(s), (Année), <i>Titre (en italique)</i> . Lieu d'édition (indiquez la Ville puis mettez entre parenthèse le nom du pays), nombre de pages
Livre électronique (E-book)	Nom et Prénom(s), (Année), <i>Titre (en italique)</i> . Maison d'édition (si disponible). Date de récupération, Lien.
Article (périodique, Journal)	Nom et Prénom(s), (Année), Titre (pas en italique). <i>Titre du périodique (en italique)</i> . Vol/numéro, page(s).
Article électronique (Site internet)	Nom et Prénom(s), (Année, date exacte), <i>Titre du périodique en italique (Journal, site)</i> , Vol. numéro (si disponible), Date de récupération, Lien Si aucun auteur n'est mentionné, insérez le nom du site
Chapitre d'un livre	Nom et Prénom(s), (Année), <i>Titre (en italique)</i> , Lieu d'édition (indiquez la Ville puis mettez entre parenthèse le nom du pays), nombre de pages

NB: Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs; la reproduction, même partielle, sous toute forme, est interdite sans autorisation

SOMMAIRE

[1] PROBLEMATIQUE DE L’EVALUATION DES THESES DE DOCTORAT A L’UNIVERSITE DE LOME AU TOGO

Par TCHAGNAOU Akimou, AKOUETE Hounsinou Florentine, NAPPORN Clarisse et BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama..... 7

[2] RELATION ENSEIGNANT-ELEVE : EFFETS DU MANQUE D’ATTENTION DES ENSEIGNANTS SUR LA PERFORMANCE DES ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES A PORTO-NOVO

Par AHOUANDJINOUE Raymond-Bernard, TINGBE Emilia, AMEOKPOSSINAN Comlan19

[3] PRATIQUES PEDAGOGIQUES ET RENDEMENT SCOLAIRE DANS L’ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CONGO-BRAZZAVILLE

Par BAYETTE Jean Bruno.....34

[4] IMPACTS DES COMPORTEMENTS STIGMATISANTS SUR LES RENDEMENTS SCOLAIRES DES ÉLÈVES BÈGUES DES LYCÉE KASSAÏ ET CES LAZARET DE NIAMEY (RÉPUBLIQUE DU NIGER)

Par OUSSEINI ISSA Ibrahim et MOUSSA Moustapha48

[5] PROBLEMATIQUE DU RESPECT DES TEXTES REGLEMENTANT LES MANIFESTATIONS SCOLAIRES PAR LES ELEVES DU SECOND CYCLE AU BURKINA FASO

Par BEOGO Joseph69

[6] IMPLANTATION DE LA FORMATION EN GESTION SCOLAIRE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN COTE D’IVOIRE : OPINIONS DES PERSONNELS DE DIRECTION D’ECOLE

Par KOUAME Raphael Zouzou et N'DRI Bernard Aime Ouffoue82

[7] HABILITES INTELLECTUELLES ET DISCIPLINES SCOLAIRES DANS L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU BURKINA FASO

Par BAYAMA Paul-Marie.....105

[8] APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DE LA RELATION CONFLICTUELLE ENTRE LES REFUGIES ET LES AUTOCHTONES A IMPFONDO

Par GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin120

[9] DETERMINANTS PSYCHOSOCIAUX ET CULTURELS DU DECROCHAGE SCOLAIRE DES ELEVES DE 6^{EME} DU LYCEE NANGUI ABROGOUA 2 D’ADJAME

Par KOUDOU Opadou, SEKA Yapi Arsène et ESSIOMLEI Yawa Ossi.....134

[10] PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE ET INSTITUTIONNELLE DES ENFANTS VICTIMES DES PIRES FORMES DE TRAVAIL (PFTE) DANS LA CACAOCULTURE A L’OUEST DE LA CÔTE D’IVOIRE

Par YAO Kouakou Daniel¹, OUNNEBO Gniondjibohou Marc et DALOUGOU Gbalawoulou Dali154

[11] ESPRIT CRITIQUE ET ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DE LA PHILOSOPHIE AU BURKINA FASO : ETAT DES LIEUX ET SUGGESTIONS

Par TIAMA Siaka et ZONGO Alain Casimir.....176

SUMMARY

[1] PROBLEM OF EVALUATION OF DOCTORAL THESES AT THE UNIVERSITY OF LOME IN TOGO

By TCHAGNAOU Akimou, AKOUETE Hounsinou Florentine, NAPPORN Clarisse et BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama 7

[2] TEACHER-STUDENT RELATIONSHIP: EFFECTS OF TEACHERS' LACK OF ATTENTION ON THE PERFORMANCE OF STUDENTS IN SCHOOL DIFFICULTIES IN PORTO-NOVO

By AHOUANJINO Raymond-Bernard, TINGBE Emilia, AMEOKPOSSINAN Comlan19

[3] PEDAGOGICAL PRACTICES AND ACADEMIC PERFORMANCE IN PRIMARY EDUCATION IN CONGO-BRAZZAVILLE

By BAYETTE Jean Bruno.....34

[4] IMPACTS OF STIGMATIZING BEHAVIORS ON THE SCHOOL PERFORMANCE OF STUTTERING STUDENTS OF LYCÉE KASSAÏ AND CES LAZARET OF NIAMEY (REPUBLIC OF NIGER)

By OUSSEINI ISSA Ibrahim et MOUSSA Moustapha48

[5] PROBLEM OF COMPLIANCE WITH THE TEXTS REGULATING SCHOOL EVENTS BY GRADUATE STUDENTS IN BURKINA FASO

By BEOGO Joseph69

[6]IMPLEMENTATION OF SCHOOL MANAGEMENT TRAINING IN IVORY COAST VOCATIONAL TRAINING: OPINIONS OF SCHOOL PRINCIPALS

By KOUAME Raphael Zouzou et N'DRI Aka Ouffouet82

[7] INTELLECTUAL SKILLS AND SCHOOL DISCIPLINES IN SECONDARY EDUCATION IN BURKINA FASO

By BAYAMA Paul-Marie.....105

[8] PSYCHOLOGICAL APPROACH TO THE CONFLICTING RELATIONSHIP BETWEEN REFUGEES AND INDIGENOUS PEOPLES HAS IMPFONDO

By GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin120

[9] PSYCHOSOCIAL AND CULTURAL DETERMINANTS OF DROPPING OUT OF SIXTH GRADE STUDENTS OF SECONDARY SCHOOL AT LYCÉE NANGUI ABROGOUA 2 D'ADJAMÉ

By KOUDOU Opadou, SEKA Yapi Arsène et ESSIOMLEI Yawa Ossi.....134

[10] PSYCHOSOCIAL AND INSTITUTIONAL CARE OF CHILD VICTIMS OF WORST FORMS OF LABOR (PFTE) IN COCOA CULTURE WEST OF CÔTE D'IVOIRE

By YAO Kouakou Daniel, OUNNEBO Gniondjibohou Marc et DALOUGOU Gbalawoulou Dali154

[11] CRITICAL MIND AND THE TEACHING-LEARNING OF PHILOSOPHY IN BURKINA FASO: REALITIES AND SUGGESTIONS

By TIAMA Siaka et ZONGO Alain Casimir176



Par AKIMOU TCHAGNAOU¹, FLORENTINE HOUNSINOÛ AKOÛETE², CLARISSE NAPPORN³ et ADJANAKOÛ BATIOÛO BAHAMA BAOÛTOÛ⁴

PROBLEMATIQUE DE L'ÉVALUATION DES THÈSES DE DOCTORAT À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ AU TOGO

RÉSUMÉ :

Le doctorat est le grade universitaire le plus élevé qui s'obtient après une soutenance de thèse. L'évaluation des thèses marque la fin des études doctorales. Cependant, on note des réserves sur l'objectivité de leur évaluation. Le présent article a pour objectif de répertorier les insuffisances liées à l'évaluation des thèses à l'Université de Lomé et de proposer des approches de solutions pouvant contribuer à corriger cette lacune. L'Université de Lomé constitue le cadre d'étude. Les docteurs et enseignants de rang magistral constituent la population cible. Nous avons fait usage d'un questionnaire et d'un guide d'entretien pour collecter les données.

Les principaux résultats révèlent qu'il n'existe pas une grille d'évaluation des thèses à l'Université de Lomé ; les critères d'évaluation des thèses sont basés sur le fond et la forme mais leur contenu diffère d'un enseignant à un autre, les conditions d'obtention des mentions diffèrent d'un enseignant à un autre, les félicitations du jury sont basées sur des critères subjectifs. Dans l'ensemble, il y a une subjectivité dans l'évaluation des thèses à l'Université de Lomé.

Mots-clés : EVALUATION, DOCTORAT, THESE, GRILLE D'ÉVALUATION, UNIVERSITÉ TOGO

PROBLEM OF EVALUATION OF DOCTORAL THESES AT THE UNIVERSITY OF LOMÉ IN TOGO

ABSTRACT :

The doctorate is the highest university degree obtained after a thesis defense. The evaluation of theses marks the end of doctoral studies. However, there are reservations about the objectivity of the evaluation of theses.

The purpose of this article is to identify the shortcomings related to the evaluation of theses at the University of Lomé and to propose approaches to solutions that can contribute to more objectivity in the evaluation of the theses.

The University of Lomé constitutes the framework of study. The doctors and teachers of magistral rank constitute the population of study. We used a questionnaire and interview guide to collect the data.

The main results reveal that there is no theses evaluation grid at the University of Lomé, the evaluation criteria of theses are based on the substance and form but their content differs from a teacher to another, the conditions for obtaining mentions differ from one teacher to another,

¹ AKIMOU TCHAGNAOU

Université de Zinder

akimou.tchagnaou@gmail.com

² FLORENTINE HOUNSINOÛ AKOÛETE

Université d'Abomey-Calavi

floakouete@gmail.com

³ CLARISSE NAPPORN

Université d'Abomey-Calavi

clarissenapporn@yahoo.fr

⁴ ADJANAKOÛ BATIOÛO BAHAMA BAOÛTOÛ

Université de Lomé

baoutoubah@yahoo.fr



the congratulations of the jury are based on subjective criteria. Overall, there is more subjectivity in the evaluation of theses at the University of Lomé.

Keywords : EVALUATION, DOCTORATE, THESIS, EVALUATION GRID, TOGO UNIVERSITY

INTRODUCTION

Si le doctorat est le grade le plus élevé dans la formation universitaire, son évaluation mérite une attention particulière. En effet, tout étudiant en grade de doctorat est supposé rédiger une thèse qu'il doit défendre devant un jury composé des spécialistes de la thématique qu'il traite. Cette soutenance orale qui couronne la fin des études doctorales ne se fait pas sans difficultés. Il y a lieu de s'interroger sur l'objectivité de cette évaluation, surtout dans le contexte togolais.

En ce qui concerne l'Université de Lomé (2017b), le jury se base sur le document écrit et la présentation orale de l'impétrant pour donner son accord ou non pour l'attribution du grade de même que pour donner la mention, ce qui montre que les critères fondamentaux d'évaluation des thèses à l'Université de Lomé restent la thèse elle-même et la soutenance orale. Cette démarche n'est pas de nature à faciliter l'évaluation encore moins à la rendre objective.

De nombreux auteurs ont critiqué le système d'évaluation universitaire, particulièrement l'évaluation des mémoires et des thèses. En effet, l'étude de N. Rege Colet et M. Romainville (2006) s'interroge sur la fidélité des évaluations des travaux de recherche. Selon N. Rege Colet et M. Romainville (2006), « le manque de fidélité réside dans le fait que les critères d'évaluation varient considérablement d'un examinateur à l'autre parce que ces examinateurs sont guidés par des cadres de références différents pour juger leurs étudiants » (N. Rege Colet et M. Romainville, 2006, p. 34). Dans le même sens, plusieurs autres études ont montré que les problèmes de fidélité se rencontrent même dans l'évaluation du diplôme de doctorat. Ainsi, M. Johnston (1997) a réalisé une analyse détaillée de rapports de thèses. Il estime que :

« Sur les 16 thèses analysées et jugées, chacune, par quatre professeurs, trois d'entre elles font l'objet de désaccord entre les enseignants à propos de la décision d'échec ou de réussite. Pour l'une des thèses analysées, un rapport relève la qualité et l'originalité de la revue de la littérature (« éclectique, organisée cohérente »), alors que le rapport de l'expert prônant l'échec contient sept pages de critiques sur cette partie de la thèse, qui se terminent en regrettant que le candidat n'ait pas eu recours à la structure classique et académique d'un relevé de la littérature. Dans un autre cas, c'est manifestement une incompatibilité idéologique qui explique le désaccord. Des commentaires identiques n'ont, de plus, pas le même impact chez tous les rapporteurs » (cité par N. Rege Colet et M. Romainville, 2006, p. 35).

Par ailleurs, l'étude réalisée par J. F. Morley et ses collaborateurs (2002) a montré, « l'importante hétérogénéité des pratiques d'évaluation de la thèse de doctorat selon les institutions, les facultés et les départements : poids relatif de l'oral par rapport à l'écrit, modalités de rapports de thèse et de constitution du jury » (cités par N. Rege Colet et M. Romainville, 2006, p. 36).

Il est donc difficile d'apprécier à leur juste valeur les travaux des étudiants. Contrairement à ce qu'on pense, qu'on soit dans le domaine des sciences exactes ou



des sciences sociales, la fidélité des évaluations est remise en cause mais à des degrés divers, car la fidélité est plus remarquée dans les sciences exactes dites objectives que dans les sciences sociales dites subjectives.

Le présent article a pour objectif d'identifier les problèmes liés à l'évaluation des thèses à l'Université de Lomé et de proposer des approches de solutions pouvant contribuer à remédier aux insuffisances constatées.

Après avoir décrit la méthodologie de la recherche, nous présenterons les résultats ainsi que la discussion de l'étude.

I. MATÉRIEL ET MÉTHODES

1.1. Site et Population d'enquête

L'étude est réalisée à l'Université de Lomé, au Togo. La population cible est constituée des enseignants-chercheurs de rang magistral, des docteurs ayant soutenu entre 2010 et 2018 en lettres et sciences humaines. Au total, 37 docteurs ont répondu à notre questionnaire et les entretiens ont été réalisés avec 6 directeurs de thèse. Les enquêtés ont été choisis en fonction de leur disponibilité à nous fournir les renseignements dont nous avons besoin dans le cadre de cette recherche. Le tableau 1 donne la répartition des docteurs enquêtés selon leur département.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés selon leur département

Département des enquêtés	Effectifs	Pourcentage (%)
Sociologie	5	13,5
Psychologie	2	5,4
Sciences de l'Education	8	21,6
Anglais	6	16,2
Géographie	8	21,6
Histoire	6	16,2
Anthropologie	2	5,4
Total	37	100,0

Source : Enquête sur le terrain, avril 2018

Les départements de Sciences de l'Education et de Géographie sont les plus représentés avec 21,6% d'enquêtés chacun. On note la prise en compte des départements d'Histoire et d'Anglais qui comptent chacun, 16,2% puis celui de Sociologie avec 13,5%.

1.2. Instruments de recueil des données et méthodes d'analyse des données

La collecte des données s'est faite entre novembre 2017 et avril 2018 à partir des recherches documentaires, des enquêtes par questionnaire et des entretiens. Le critère d'inclusion est la disponibilité de l'enquêté à nous fournir les renseignements dont nous avons besoin.



Les logiciels Excel et SPSS sont utilisés pour le traitement des données. La méthode mixte est adoptée pour analyser les données, c'est-à-dire que l'analyse est aussi bien quantitative que qualitative.

II. RÉSULTATS

Les principaux résultats concernent la grille d'évaluation des thèses, des activités scientifiques réalisées par les enquêtés avant leur soutenance de thèses, en rapport non seulement avec les mentions obtenues mais aussi avec les félicitations du jury.

2.1. La grille d'évaluation des thèses de doctorat

De l'avis de tous les enseignants enquêtés, il ressort qu'il n'existe pas une grille d'évaluation des thèses à l'Université de Lomé. L'évaluation est basée sur des critères précis. D'après les données recueillies, les critères diffèrent d'un enquêté à un autre. Selon un enseignant,

« les deux critères principaux d'évaluation d'une thèse sont la forme et le fond. On tient compte aussi de l'adéquation entre les résultats et les objectifs sans oublier la discussion » (entretien avec un enseignant de FLLA, février 2018). Selon un autre enquêté de la FSHS, *« la forme et le fond sont pris en compte dans l'évaluation des thèses. Les éléments clés sont la problématique, l'adéquation entre les objectifs, les questions et les hypothèses, le cadre théorique, la structuration, le style rédactionnel, la qualité de la méthodologie, le respect des normes rédactionnelles et typographiques, la qualité des illustrations »* (entretien avec un enseignant de FSHS, mars 2018).

Dans l'Arrêté n° 014/UL/P/SG/2017 fixant les conditions et les modalités d'organisation de soutenance d'une thèse de Doctorat à l'Université de Lomé, l'article 13 précise que :

« le jury de la soutenance de thèse est composé des enseignants-chercheurs ou des chercheurs de rang A, du (des) directeur (s) de thèse qui a (ont) supervisé le travail du candidat au cours des années de formation doctorale, auxquels le candidat a préalablement soumis le document écrit de ses travaux. C'est sur la base de ce document écrit et de la présentation orale que le jury donne son accord ou non pour l'attribution du grade de docteur ainsi que d'éventuelles mentions honorifiques » (Université de Lomé, 2017b, p. 5).

Cet article 13 donne les deux critères sur lesquels se basent les membres du jury pour accepter ou refuser la thèse. Il s'agit de la thèse proprement dite et de la présentation orale de l'impétrant. Cependant, l'article ne précise pas la manière dont les points seront attribués au document et à la présentation orale. C'est ici qu'on note le manque d'objectivité dans l'évaluation des thèses.

2.2. Relation entre le nombre de publications avant la soutenance et la mention obtenue

Le tableau 2 présente la relation entre le nombre de publications avant la soutenance et la mention obtenue.



Tableau n°2 : Relation entre le nombre de publications avant la soutenance et la mention obtenue

Mention obtenue \ Nombre de publications avant la soutenance	Honorable		Très Honorable		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
sans publication	2	100	8	22,86	10	27,03
Une (1) publication	0	0	6	17,14	6	16,22
2 publications	0	0	15	42,86	15	40,54
3 publications	0	0	2	5,71	2	5,41
4 publications	0	0	2	5,71	2	5,41
5 publications	0	0	2	5,71	2	5,41
6 publications et plus	0	0	0	0,00	0	0,00
Total	2	100	35	100,00	37	100,00

$X^2_{\text{corrigé}} = 5,70$ ddl = 5 P.05

C = 0,36

Source : Enquête sur le terrain, avril 2018

Les données du tableau 2 montrent que, parmi les enquêtés qui ont eu la mention très honorable, 8, soit 22,86%, n'ont fait aucune publication avant la soutenance contre 15, soit 42,86%, qui ont deux publications, chacun. Un enseignant enquêté témoigne de ce qui suit à propos des mentions : « il y a une réalité qu'on ne doit pas perdre de vue. En ce qui concerne les mentions, deux membres du jury influencent souvent la mention de l'impétrant. C'est le Président du jury et le Directeur de thèse » (entretien avec un enseignant de la FSHS, mars 2018). Ce témoignage montre combien de fois la subjectivité entre dans l'évaluation des thèses.

L'application au test de khi deux ($X^2 = 5,70$) montre qu'il y a une relation entre le nombre de publications avant la soutenance et la mention obtenue. Par ailleurs, le coefficient de contingence (C = 0,36) montre que cette relation est faible.

2.3. Relation entre le nombre de colloques avant la soutenance et la mention obtenue

Le tableau 3 précise la relation entre le nombre de colloques avant la soutenance et la mention obtenue.

Tableau n°3 : Relation entre le nombre de colloques avant la soutenance et la mention obtenue

Mention obtenue \ Nombre de colloques avant la soutenance	Honorable		Très Honorable		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
sans colloque	2	100	5	14,29	7	18,92
Un (1) colloque	0	0	2	5,71	2	5,41
2 colloques	0	0	16	45,71	16	43,24
3 colloques	0	0	8	22,86	8	21,62
4 colloques	0	0	2	5,71	2	5,41
5 colloques	0	0	2	5,71	2	5,41



6 colloques et plus	0	0	0	0,00	0	0,00
Total	2	100	35	100,00	37	100,00

X^2 corrigé = 9,06 ddl = 5 P.05

C = 0,44

Source : Enquête sur le terrain, avril 2018

Les données du tableau 3 nous renseignent que 5, soit 14,29% des enquêtés, ont eu la mention très honorable sans avoir participé à un colloque.

L'application au test de khi deux ($X^2= 9,06$) montre qu'il y a une relation entre le nombre de colloques avant la soutenance et la mention obtenue. Toutefois, le coefficient de contingence (C = 0,44) montre que cette relation est faible.

2.4. Relation entre le nombre de séminaires avant la soutenance et la mention obtenue

Le tableau 4 montre la relation entre le nombre de séminaires avant la soutenance et la mention obtenue.

Tableau n°4 : Relation entre le nombre de séminaires avant la soutenance et la mention obtenue

Mention obtenue Nombre de séminaires avant la soutenance	Honorable		Très Honorable		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
sans séminaire	2	100	11	31,43	13	35,14
Un (1) séminaire	0	0	2	5,71	2	5,41
2 séminaires	0	0	9	25,71	9	24,32
3 séminaires	0	0	7	20,00	7	18,92
4 séminaires	0	0	2	5,71	2	5,41
5 séminaires	0	0	4	11,43	4	10,81
6 séminaires et plus	0	0	0	0,00	0	0,00
Total	2	100	35	100,00	37	100,00

X^2 corrigé = 3,90 ddl = 5 P.05

Source : Enquête sur le terrain, avril 2018

A travers les données du tableau 4, on constate que 11, soit 31,43 des enquêtés qui ont eu la mention très honorable, n'ont jamais participé à un séminaire avant leur soutenance.

L'application au test de khi deux ($X^2= 3,90$) montre qu'il n'existe pas de relation entre la participation au séminaire avant la soutenance et la mention obtenue.

En ce qui concerne les mentions dans l'évaluation des thèses, l'article 20 précise : « l'admission donne lieu à l'attribution de l'une des mentions suivantes : Honorable, Très honorable, Très honorable avec les félicitations du jury » (Université de Lomé, 2017b, p. 5).

Cet arrêté a le mérite de préciser avec détails les mentions. Cependant, il ne précise pas les conditions d'obtention desdites mentions. C'est ici qu'advient aussi la subjectivité dans l'évaluation des thèses de doctorat.



2.5. Relation entre le nombre de publications avant la soutenance et les félicitations du jury

Le tableau 5 donne la relation entre le nombre de publications avant la soutenance et les félicitations du jury.

Tableau n°5 : Relation entre le nombre de publications avant la soutenance et les félicitations du jury

Félicitations du jury Nombre de publications avant la soutenance	OUI		NON		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
sans publication	3	18,75	7	33,33	10	27,03
une (1) publication	1	6,25	5	23,81	6	16,22
2 publications	8	50	7	33,33	15	40,54
3 publications	2	12,5	0	0,00	2	5,41
4 publications	0	0	0	0,00	0	0,00
5 publications	2	12,5	0	0,00	2	5,41
6 publications et plus	0	0	2	9,52	2	5,41
Total	16	100	21	100,00	37	100,00

$$X^2_{\text{corrigé}} = 9,83 \quad \text{ddl} = 5 \quad P.05$$

$$C = 0,45$$

Source : Enquête sur le terrain, avril 2018

Les données du tableau 5 montrent que 16 enquêtés, soit 43,24%, ont eu les félicitations du jury contre 21, soit 56,75%, qui ne les ont pas eues. Par ailleurs, parmi les félicités, 3, soit 18,75%, n'ont jamais publié avant leur soutenance. Par contre, parmi les non félicités, 14, soit 66,66%, ont fait au moins une publication dont 7, soit 33,33%, et 2, soit 9,52%, ont respectivement 2 et 6 publications chacun avant leur soutenance.

L'application au test de khi deux ($X^2 = 9,82$) montre qu'il y a une relation entre les publications avant la soutenance et les félicitations du jury. Alors, le coefficient de contingence ($C = 0,45$) montre que cette relation est faible.

2.6. Relation entre le nombre de colloques avant la soutenance et les félicitations du jury

Le tableau 6 montre la relation entre le nombre de colloques avant la soutenance et les félicitations du jury.

Tableau n°6 : Relation entre le nombre de colloques avant la soutenance et les félicitations du jury

Félicitations du jury Nombre de colloques avant la soutenance	OUI		NON		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
sans colloque	0	0	7	33,33	7	18,92
Un (1) colloque	0	0	2	9,52	2	5,41
2 colloques	7	43,75	9	42,86	16	43,24
3 colloques	5	31,25	3	14,29	8	21,62
4 colloques	2	12,5	0	0,00	2	5,41

5 colloques	0	0	0	0,00	0	0,00
6 colloques et plus	2	12,5	0	0,00	2	5,41
Total	16	100	21	100,00	37	100,00

X^2 corrigé = 13,31 ddl = 5 P.05

C = 0,51

Source : Enquête sur le terrain, avril 2018

Tous les félicités ont participé au moins à 2 colloques (16 soit 43,24%). Par contre, parmi les non félicités, 12, soit 57,15%, ont au moins participé aussi à 2 colloques. L'application au test de khi deux ($X^2= 13,31$) montre qu'il existe une relation entre les participations aux colloques avant la soutenance et les félicitations du jury. Par ailleurs, le coefficient de contingence (C = 0,51) montre que cette relation est moyenne.

2.7. Relation entre le nombre de séminaires avant la soutenance et les félicitations du jury

Le tableau 7 précise la relation entre le nombre de séminaires avant la soutenance et les félicitations du jury.

Tableau n°7 : Relation entre le nombre de séminaires avant la soutenance et les félicitations du jury

Félicitations du jury Nombre de séminaires avant la soutenance	OUI		NON		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
sans séminaire	4	25	9	42,86	13	35,14
Un (1) séminaire	0	0	2	9,52	2	5,41
2 séminaires	5	31,25	4	19,05	9	24,32
3 séminaires	2	12,5	5	23,81	7	18,92
4 séminaires	2	12,5	0	0,00	2	5,41
5 séminaires	3	18,75	1	4,76	4	10,81
6 séminaires et plus	0	0	0	0,00	0	0,00
Total	16	100	21	100,00	37	100,00

X^2 corrigé = 7,78 ddl = 5 P.05

C = 0,41

Source : Enquête sur le terrain, avril 2018

Les données du tableau 7 montrent que 4, soit 25% des enquêtés félicités, n'ont jamais participé à des séminaires avant leur soutenance. Cependant, parmi les non félicités, 12, soit 57,14%, ont participé au moins à un séminaire avant leur soutenance.

L'application au test de khi deux ($X^2= 7,78$) montre qu'il y a une relation entre la participation aux séminaires avant la soutenance et les félicitations du jury.



Néanmoins, le coefficient de contingence ($C = 0,41$) montre que cette relation est faible.

Le tableau 8 présente la proposition d'une grille d'évaluation des thèses de doctorat à l'Université de Lomé.

Tableau n°8 : Proposition d'une grille d'évaluation des thèses de doctorat à l'Université de Lomé

Nom de l'impétrant :
Prénom de l'impétrant :

N°	CRITERES	BAREME	NOTES OBTENUES	OBSERVATIONS
1	Pertinence du sujet de thèse	1		
2	Contribution importante à l'avancement des connaissances	2		
3	Adéquation entre les objectifs, les questions et les hypothèses	2		
4	Style rédactionnel, respect des normes rédactionnelles et typographiques, qualité des illustrations	3		
5	Pertinence de la méthodologie	2		
6	Pertinence des résultats	3		
7	Présentation orale et défense de la thèse	5		
8	Pertinence bibliographique	2		
TOTAL		20 sur 20		
DECISION		ACCEPTE	Si note ≥ 10	
		REFUSE	Si note < 10	
MENTION	HONORABLE	10-15		
	TRES HONORABLE	16-20		
FELICITATION DU JURY		Si l'impétrant publie au moins trois articles et communique au moins trois fois aux colloques et a une note ≥ 16		

Fait à, le

.....

LES MEMBRES DU JURY

LE PRESIDENT

LES EXAMINATEURS

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-



III. DISCUSSION

Il ressort de cette étude que l'Université de Lomé ne dispose pas d'une grille d'évaluation des thèses de doctorat. Les critères d'évaluation sont exclusivement basés sur le fond, la forme et la présentation orale de l'impétrant. L'attribution des mentions et les félicitations du jury ne sont pas fondées sur des critères objectifs, ce qui remet en cause la fidélité et l'impartialité du jury lors de l'évaluation des thèses. Ces résultats corroborent ceux de N. Rege Colet et M. Romainville (2006) qui expliquent que : « *le manque de fidélité réside dans le fait que les critères d'évaluation varient considérablement d'un examinateur à l'autre parce que ces examinateurs sont guidés par des cadres de références différents pour juger leurs étudiants* » (N. Rege Colet et M. Romainville, 2006, p. 34). Dans l'analyse des rapports de thèses, M. Johnston (1997), fait le constat amer selon lequel :

« Sur les 16 thèses analysées et jugées chacune par quatre professeurs, trois d'entre elles font l'objet de désaccord entre les enseignants à propos de la décision d'échec ou de réussite. Pour l'une des thèses analysée, un rapport relève la qualité et l'originalité de la revue de la littérature (« éclectique, organisée cohérente »), alors que le rapport de l'expert prônant l'échec contient sept pages de critiques sur cette partie de la thèse, qui se terminent en regrettant que le candidat n'ait pas eu recours à la structure classique et académique d'un relevé de la littérature. » (cité par N. Rege Colet et M. Romainville, 2006, p. 35).

Il ressort donc que, lorsque les critères d'évaluation ne sont pas objectifs, on note une hétérogénéité d'appréciations de la part des membres du jury sur le même travail soumis à leur appréciation. Ceci va dans le même sens que l'étude réalisée par J. F. Morley et ses collaborateurs (2002) qui a montré : « *l'importante hétérogénéité des pratiques d'évaluation de la thèse de doctorat selon les institutions, les facultés et les départements : poids relatif de l'oral par rapport à l'écrit, modalités de rapports de thèse et de constitution du jury* » (cités par N. Rege Colet et M. Romainville, 2006, p. 36). A propos des félicitations du jury, les enseignants enquêtés disent que l'impétrant est félicité unanimement par les membres du jury si la thèse est bonne et s'il a fait des publications et participé à des colloques. Cependant, certains docteurs enquêtés n'ont fait aucune publication avant leur soutenance mais ont été félicités (3 soit 18,75%) alors même que 2, soit 9,52%, n'ont pas été félicités quand bien même ils ont eu la mention « Très Honorable » et ont publié chacun 6 articles avant leur soutenance. Ce qui montre la subjectivité dans l'évaluation des thèses de doctorat à l'Université de Lomé au Togo.

CONCLUSION

En définitive, l'étude a montré qu'il y a des insuffisances en matière d'évaluation des thèses à l'Université de Lomé. Parmi les problèmes identifiés, on note l'absence d'une grille d'évaluation des thèses, le manque de précision des critères d'évaluation des thèses, la subjectivité dans l'attribution des mentions et les félicitations du jury, ce qui n'est pas de nature à rendre objective l'évaluation des thèses dans ladite université. Dès lors, ces insuffisances compliquent la tâche aux membres du jury qui peuvent prendre des décisions qui ne cadrent pas avec la réalité. Cette lacune est à l'origine des écarts constatés dans l'attribution des mentions et dans les félicitations ou non des impétrants.

Pour éviter ces dysfonctionnements et rendre plus objective l'évaluation des thèses à l'Université de Lomé, l'adoption d'une grille d'évaluation des thèses s'impose.



C'est donc la raison pour laquelle la présente étude a fait une proposition d'une grille d'évaluation des thèses de doctorat.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEAUD Michel, 1991, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de Doctorat, un mémoire de DEA ou de Maîtrise, ou tout autre travail universitaire*, Paris, La découverte, 169 p.

CANDY Linda, 2006, *Practice-based Research : A Guide*. Sydney : Creativity and Cognition Studios, University of Technology.

REGE COLET Nicole et ROMAINVILLE Marc (ss la dir), 2006, *La pratique enseignante en mutation à l'université*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, 249p.

ELISON Julie et EATMAN Timothy, 2008, *Scholarship in Public : Knowledge Creation and Tenure Policy in the Engaged University*. Syracuse, NY: Imagining America

GLASSICK Charles Etzweiler, HUBER Mary Taylor et MAEROFF Gene Irving, 1997, *Scholarship Assessed : Evaluation of the Professoriate*. San Francisco, CA, Jossey-Bass and The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching.

MOGUÉROU Philippe, MURDOCH Jake et PAUL Jean-Jacques, 2003, *Les déterminants de l'abandon en thèse*. Communication présentée aux 10^e Journées d'études du Céreq, [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL: http://www.pmbz.cereq.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=categ_see&id=10&page=4&nbr_lignes=263&main=&l_typedoc=a%2Cm%2C

MORIN Claude et MÉNARD Jacques, 2003, Guide de préparation du mémoire de maîtrise, [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL : <http://www.hst.umontreal.ca/etudes-sup/guide-maitrise.pdf>

PRÉGENT Richard, 2001, *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*, Montréal, Presses internationales Polytechnique. [En ligne], consulté le 25 août 2012, URL : http://books.google.tg/books?id=C8zXN4hqn14C&pg=PA6&hl=fr&source=gbv_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false

REDON Marie, 2008, « Parcours de doctorants, parcours de combattants ? », *EchoGéo* [En ligne], 6 | mis en ligne le 24 septembre 2008, consulté le 17 avril 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/7523> ; DOI : 10.4000/echogeo.7523

SHERIDAN Peter Marcus et PIKE Sandra Wilson, 1994, "Predictors of Time to Completion of Graduate Studies" in *The Canadian Journal of Higher Education*, 24 (2), 68-88. [En ligne], consulté le 21 août 2011. URL : <http://www.ripes.revues.org/333?lang=en>

SKAKNI Isabelle, 2011, *Socialisation disciplinaire et persévérance aux études doctorales : un modèle d'analyse des sphères critiques*, [En ligne], consulté le 23 août 2012, URL : http://ulaval.academia.edu/IsabelleSkakni/Papers/1103671/Socialisation_disciplinaire_et_persévérance_aux_études_doctorales_un_modèle_danalyse_des_sphères_critiques



TCHAGNAOU Akimou, 2009, *Les difficultés liées à l'élaboration des mémoires de maîtrise à l'Université de Lomé (TOGO). Cas de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, mémoire de DEA en Sciences de l'Éducation, Lomé, Université de Lomé

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN Clarisse, 2018, « Elaboration d'un mémoire de recherche : phases et catégories d'étudiants » in revue *TRANSMETTRE*, volume 1, N°6-7, pp. 117-133

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN Clarisse, 2019a, « Le rôle de l'étudiant dans la réussite de son mémoire de recherche » in *Les Cahiers de l'ACAREF*, Vol 1, n° 2, pp 106-124

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou. Bahama, YAOU Tamégnon et AKOUETE HOUNSINOUE Florentine, 2019, « Encadrement des mémoires de recherche : la responsabilité du directeur dans l'état d'avancement des étudiants » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 134-152

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN Clarisse, 2019b, « Conditions institutionnelles et pédagogiques d'encadrement des mémoires et performance des étudiants en maîtrise, en DEA et en master dans les universités publiques togolaises » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 232-251

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, AKOUETE HOUNSINOUE Florentine, ASSOUMANOU Walide, 2019, « *Élaboration d'une thèse : un casse-tête pour les étudiants de l'Université de Lomé ?* » in *Revue Mosaïque*, vol 1, n°23, pp 115-128

UNIVERSITE DE LOME, 2017a, Arrêté N° 013/UL/P/SG/2017 portant organisation des études doctorales à l'Université de Lomé

UNIVERSITE DE LOME, 2017b Arrêté N° 014/UL/P/SG/2017 fixant les conditions et les modalités d'organisation de soutenance d'une thèse de Doctorat à l'Université de Lomé

WINTER Richard, GRIFFITHS Morwenna, et GREEN Kath, 2000, "The Academic Qualities of Practice: what are the criteria for a practice-based PhD ?" *Studies in Higher Education*, 25 (1) : 25-37.